

« **Nouveau franc** » (le franc est affecté nominalement d'un facteur 100 en 1960).

À partir de 1969, cependant, l'instabilité des taux d'inflation nationaux crée des pressions persistantes sur le franc qui s'apprécie par rapport au dollar et se déprécie par rapport au mark. La crise conduit à l'éviction de l'or et aux changes flexibles malgré les efforts déployés pour maintenir une stabilité monétaire en Europe.

Dans une interdépendance internationale accrue, notamment au sein du Système monétaire européen instauré en 1979, les dernières tentatives nationales pour assurer l'indépendance de la politique monétaire grâce à une monnaie relativement surévaluée échouent. Il faut en passer par plusieurs dévaluations, au début des années 1980, seules compatibles avec l'inflation endémique et l'incapacité de l'industrie française à dégager durablement un surplus exportable. Ces mêmes contraintes inspireront, à partir de la même décennie, des politiques de désinflation compétitive et de franc fort. Mais le sort du franc est déjà indissolublement lié à la transition vers l'Union économique et monétaire européenne. Au point où ce processus est achevé, le franc cède la place à l'euro à partir de 1999 et disparaît en 2002.⁵ »

Considérer l'apport indiscutable de Marcel, vis-à-vis de l'ensemble, m'oblige à envisager les choses sous différents angles. Ne serait-ce que pour y inclure l'influence ainsi que le rôle primordiale d'Abel, à l'insu de son plein gré. Tout en incluant les autorisations maternelles, taci-tement présentes et acquises de quelque manière que ce soit. Notre mère, en effet, couvrira tous les dépassements d'horaire et autres frasques, lors des premières sorties nocturnes dominicales des grands. Bien placé pour le savoir, j'étais le premier intéressé à les écouter se raconter leurs pseudo prouesses.

Mais tout cela reposait sur du concret. Car c'est Marcel qui sonnera la charge du redressement économique de la famille.



Une pièce en argent de 1 franc dit « franc germinal » issu des lois de germinal an XI (1803) qui organisent l'émission du franc, quelques années après son institution comme unité monétaire française (loi du 10 avril 1795). © Encyclopædia Universalis 2007, tous droits réservés

De même que c'est encore lui qui soutiendra Geneviève, notre sœur aînée⁶, dirons-nous, dans sa marche vers l'avant. Chose qu'Abel n'aurait jamais osé tenter. Or, rien d'étonnant à tout cela, car Marcel était le seul à pouvoir en imposer à notre père. Il n'est même pas à exclure que notre père ait pu se voir, ou se reconnaître, en lui. Comme en moi-même ensuite ! Pour paradoxal que cela puisse paraître, rien n'est improbable en ce domaine.

En ramenant la première paye à la maison⁷, Marcel augmentera la quantité de liquidités et permet un redémarrage du cheptel que mes parents n'arrivaient pas à se constituer eux-mêmes. Nous reviendrons sur cet aspect des choses un jour où l'autre. Excellente transition, cependant, pour en arriver à évoquer l'évènement national en matière d'économie, à savoir l'avènement du nouveau franc. Archi dévalué, le franc d'après-guerre faisait fuir tous les investisseurs, dirons-nous pour faire court.

Fort de sa nouvelle popularité, de Gaulle *imposa* une apparente réévaluation de la monnaie nationale. C'est ce que nous connaissons quelque 40 ans plus tard avec l'€, en qui nous concerne. Nos parents ne s'y firent jamais, dans la mesure où ils continuèrent à compter en anciens francs. Et c'est bien notre difficulté à nous, aujourd'hui, de nous représenter la valeur des choses en ne nous servant que de la nouvelle monnaie européenne cette fois.

L'économie est un chapitre éminemment important, dès l'instant où nous abordons notre histoire, qu'il méritera qu'on y revienne tout spécialement, c'est promis. Il n'empêche, tout cela est à la base de notre migration, à toutes et tous ou presque, vers les plus grandes villes de la région. Fournissant à la bourgeoisie, par la même occasion, une main-d'œuvre quasi corvéable à merci. Nous vivions cela comme une libération, alors que nous ne faisons qu'échanger des chaînes contre d'autres chaînes. Poussés par la dynamique d'après-guerre, nous ne considérâmes les choses sous cet angle qu'un peu plus tard. Nous y reviendrons à l'occasion de Mai 68, immanquablement. Qu'on soit pour ou contre, d'ailleurs.

⁶ Bien que cadette vis-à-vis de nous. Étant donné qu'elle n'est que septième sur la liste.

⁷ Notre père considérait que nous lui devions la totalité de nos salaires, tant que nous n'avions pas atteint notre majorité qui était à 21 ans à l'époque.